

Aux côtés des Français dans les territoires

L'ancrage territorial des banques leur permet de répondre avec pertinence aux besoins des ménages. Elles entretiennent une relation de proximité avec tous leurs clients et s'efforcent de maintenir une forte accessibilité aux services bancaires partout en France, dans un contexte d'évolution des usages et de développement du « territoire » numérique.

UNE RELATION FONDÉE SUR LA PROXIMITÉ

Un réseau dense d'agences
Une haisse des agences moindre que dans le reste de l'Europe
Une proximité renforcée par le digital
Un accès aux espèces à moins de 15 minutes
Des services complémentaires d'accès aux espèces
Des conventions avec les collectivités

Encadré : Le cashback

ACCOMPAGNER LES PROJETS DES MÉNAGES

Le financement du logement Des financements verts pour les particuliers

DES PRODUITS D'ÉPARGNE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Des livrets d'épargne régionaux L'épargne solidaire au service des territoires Les Fonds d'investissement de proximité pour les PME

UNE RELATION FONDÉE SUR LA PROXIMITÉ

Implantées depuis toujours dans les territoires, les banques françaises conservent un réseau d'agences et de centres d'affaires qui sont un atout essentiel. Les Français disposent d'un interlocuteur de proximité pour réaliser leurs projets grâce aux 35837 agences de l'ensemble des établissements. L'accès aux espèces est facilité grâce à près de 76000 points de distribution (distributeurs automatiques de billets et autres points d'accès privatifs) dans toute la France métropolitaine. La proximité géographique reste la spécificité du modèle bancaire français.

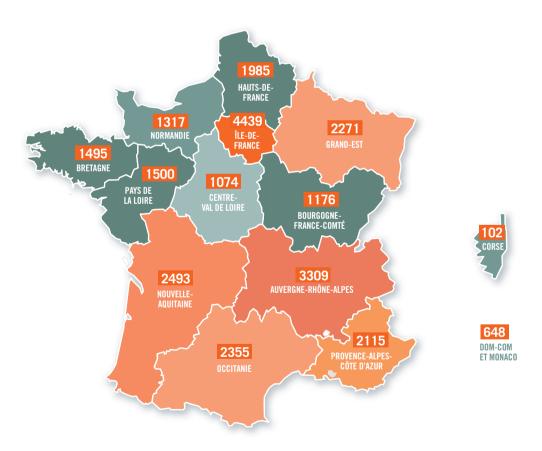
Un réseau dense d'agences

Avec 35837 agences bancaires en 2019, les banques françaises assurent une présence territoriale conséquente et déploient un des réseaux bancaires parmi les plus denses d'Europe. (Source : BCE)

Le maintien de l'accessibilité des services bancaires est un objectif poursuivi par les banques.

Ainsi par exemple, plus de 30% des caisses du **Crédit Mutuel** sont présentes dans des agglomérations de moins de 5 000 habitants et 47% des 98 zones franches urbaines sont desservies par au moins un point de vente du groupe Crédit Mutuel.

Le Crédit Agricole a mis en circulation, depuis plusieurs années, des agences mobiles installées dans des camions adaptés qui sillonnent



Nombre d'agences bancaires par région à fin 2019

Source : Banque de France, agences bancaires hors La Banque Postale

les routes des départements ou secteurs ruraux (Creuse, Corrèze, Cantal, Landes...) afin d'être au plus près des habitants. Les clients peuvent notamment y rencontrer leur conseiller, faire le point sur leurs contrats et constituer leur dossier de demande de financement.

Une baisse des agences moindre que dans le reste de l'Europe

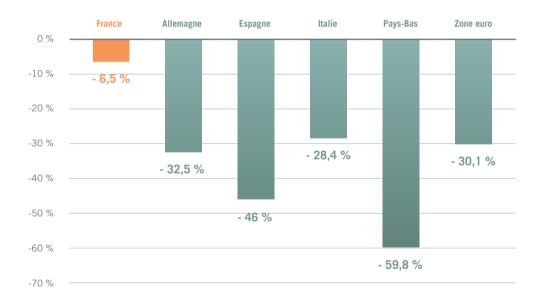
Si le nombre d'agences bancaires baisse dans les territoires, cette diminution est moins marquée en France que dans les autres principales économies de la zone euro. Alors que la diminution du nombre d'agences est de 6,5% en France entre 2009 et 2019, elle est de 30,1% en moyenne au sein de la zone euro. Elle est de 32,5% en Allemagne et atteint 59,8% aux Pays-Bas. (Source : BCE, EU structural financial indicators)

Rapporté à 100000 habitants, le nombre d'agences bancaires est aussi orienté à la baisse dans l'ensemble des principales économies de la zone euro. En France, en 2019, on dé-

nombrait 53 agences pour 100000 habitants contre 60 en 2009. Au sein de la zone euro, ce nombre est passé de 55 à 38 entre 2009 et 2019. Par ailleurs, rapporté à la superficie, le nombre d'agences bancaires a diminué fortement de 2009 à 2019 dans l'ensemble des principales économies de la zone euro, à l'exception de la France. En effet, en France métropolitaine, on dénombre en 2019 près de 7 agences pour 100km², comme en 2009. Au sein de la zone euro, sur la même période, ce nombre baisse de 11 à 7 en Allemagne, de 11 à 8 en Italie, et de 9 à 5 en Espagne. (Source : BCE, Eurostat, calculs FBF)

Une proximité renforcée par le digital

Cette évolution du nombre d'agences est à mettre en perspective avec les nouveaux usages bancaires. La fréquentation des agences bancaires tend en effet à diminuer : dans l'enquête BVA Image des banques de 2016, 20% des Français déclarent fréquenter leur agence plusieurs fois par mois, contre 52% en 2010.



Évolution du nombre d'agences bancaires entre 2009 et 2019

Source : BCE, EU Structural Financial Indicators

En parallèle, le digital (mobile et internet) devient le principal point d'entrée pour les clients de la plupart des grandes banques françaises.

Le développement des applications mobiles permet de répondre aux besoins de mobilité et d'instantanéité des clients, partout en France. Preuve de leur intégration au quotidien, les applications bancaires figurent parmi les plus utilisées par les Français, derrière la météo et les réseaux sociaux. 63% des clients s'y connectent pour suivre l'évolution de leur compte bancaire et 56% pour contrôler leur budget et leurs dépenses. Plus des deux tiers des Français consultent au moins une fois par semaine le site internet de leur banque pour les mêmes motifs. (Source : IFOP, enquête « Les Français, leur banque, leurs attentes », 2018)

Le numérique offre les moyens d'une gamme élargie de produits et de services 24h/24. Visio, réseaux sociaux avec le SAV, chat, « contact hubs », serveurs locaux interactifs visuels, « robo-advisors » sont des exemples de nouveaux services permettant une consommation à distance des produits et conseils bancaires.

Le digital permet aux clients de réaliser des opérations depuis n'importe quel lieu et à toute heure: consultation de compte, recherche d'information, transactions, voire souscriptions peuvent se faire grâce aux sites internet et aux applications. Toutefois, s'ils le souhaitent, ils peuvent contacter physiquement un conseiller auquel ils sont toujours attachés. Le digital prolonge et enrichit la proximité physique par une proximité relationnelle.

Pour plus de 8 Français sur 10, la banque idéale doit permettre à chacun d'alterner entre banque physique et banque digitale en fonction des besoins (82%). (Source : IFOP, enquête « Les Français, leurs banques et leurs attentes », 2018)

Près de 76000 points de distribution d'espèces en France métropolitaine

Source : Banque de France, décembre 2019

Un accès aux espèces

à moins de 15 minutes

La forte présence territoriale des banques françaises se matérialise par leurs efforts en termes de couverture du réseau de distributeurs automatiques de billets (DAB) qui **compte 50316** DAB à fin 2019 en France métropolitaine.

(Source : Banque de France)

Le rapport de la Banque de France sur l'accès du public aux espèces en France métropolitaine, actualisé en juillet 2020, confirme une excellente accessibilité des Français aux espèces via le réseau de DAB et de points de délivrance d'espèces. En effet, près de 99% de la population réside soit dans une commune équipée d'au moins un DAB, soit dans une commune située à moins de 15 minutes en voiture de la commune équipée la plus proche.

Par ailleurs, le rapport montre que la géographie de l'équipement de distributeurs est « vivante » : en 2019, si on a pu observer des fermetures de DAB dans 49 communes, 33 communes qui ne comptaient aucun distributeur ont été équipées d'un ou de plusieurs DAB. Cela montre que les banques adaptent leur parc aux besoins et aux usages de leurs clients.

À titre d'exemple, le Groupe BPCE (Caisse d'Épargne, Banque Populaire, Natixis, Banque Palatine) a passé un accord avec Brink's France en juillet 2019 afin de permettre à ses banques de densifier leur offre de services auprès de leurs clients tout en harmonisant la gestion et les infrastructures techniques de ses réseaux d'automates, au nombre de 11600.

Marc Batave

Membre du Directoire de La Banque Postale, Directeur général de la banque commerciale

DES SERVICES DE BANQUE ET D'ASSURANCE DE PROXIMITÉ

La Banque Postale entretient un lien privilégié avec les territoires. Premier prêteur bancaire des collectivités locales, banquier de référence du secteur public local, proche des professionnels en région, La Banque Postale offre des services de banque et d'assurance à 10,3 millions de clients particuliers actifs partout en France, en métropole et en outre-mer.

Nos concitoyens se montrent de plus en plus attachés à la proximité territoriale, une tendance accrue par la crise sanitaire et sociale. Ils demandent une meilleure accessibilité aux services, mais aussi un accompagnement et du lien social. Nous répondons pleinement à cette attente. Notre réseau est constitué de plus de 17 000 points de contact, notamment en zone rurale. La Banque Postale reste également très présente dans les quartiers prioritaires de la ville. Ce maillage s'inscrit dans la mission de service public d'aménagement du territoire assurée par La Poste qui permet à 90% de la population de chaque département d'être à proximité d'un point de contact.

Notre présence exceptionnelle dans les territoires n'exclut pas une transformation numérique des services : les deux approches sont complémentaires. Ma French Bank, notre banque 100% digitale, est proposée dans 3 000 bureaux de poste où se font les deux tiers des souscriptions. Pendant le confinement, nous avons a joué un rôle majeur en accueillant les bénéficiaires des prestations sociales, ce qui n'a pas empêché le recours accru aux services bancaires à distance par des clients de plus en plus autonomes.

Banquier de référence des acteurs publics locaux

Premier prêteur bancaire des collectivités locales et des hôpitaux publics, interlocuteur reconnu des entreprises, des TPE et des professionnels, **La Banque Postale** joue un rôle essentiel dans le tissu économique local. Elle a accru son soutien avec la crise sanitaire et économique. Prêts garantis par l'Etat, financement à taux zéro, reports d'échéance de prêts : tout est mis en œuvre pour aider les acteurs économiques publics et privés à surmonter leurs difficultés conjoncturelles.

L'engagement d'une banque citoyenne

En 2020, **La Banque Postale** a rejoint, à l'occasion du rapprochement avec CNP Assurances, le grand pôle financier à capitaux publics au service des territoires constitué autour de la Caisse des Dépôts, ce qui donne une nouvelle envergure à notre engagement de banque et d'assurance citoyennes.



Nicolas Théry

Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel

COMBINER RELANCE ET TRANSFORMATION DE NOTRE MODÈLE

Si les banques ont été mises en cause dans la crise économique de 2008, elles ont démontré toute leur utilité dans la crise du Covid-19. Une crise aux multiples dimensions : sanitaire, mais aussi économique, sociale et environnementale.

Face à cette crise, les banques françaises ont été au rendez-vous, en répondant aux besoins immédiats des clients particuliers comme entreprises. Plus de 95 % des caisses de **Crédit Mutuel** et agences **CIC** sont restées ouvertes pendant les deux mois de confinement, garantissant ainsi la continuité de services.

La solidité du groupe **Crédit Mutuel** a été pleinement mise au service de ses clients : en participant aux dispositifs mis en œuvre par tous (prêts garantis par l'État, reports des échéances de prêts ou de cotisations d'assurance) mais aussi en prenant des initiatives solidaires, conformes à nos ambitions mutualistes : prime de relance mutualiste pour les assurés des Assurances du Crédit Mutuel et de CIC Assurances, aide d'urgence pour les étudiants et apprentis, soutien aux associations avec la gratuité de la solution PayAsso pour relancer la dynamique associative...

Cette mobilisation s'est traduite dans tous les services. Pendant le confinement, les informaticiens d'Euro-Information se sont mobilisés pour développer en un temps record le service *E-Retrait Banque*, un outil permettant aux clients ne bénéficiant pas de carte bancaire de pouvoir quand même retirer des espèces dans les guichets automatiques bancaires de façon sécurisée – et en respectant ainsi les gestes barrières.

En tant que banquier mutualiste, ma conviction est que la reconstruction ne pourra se faire qu'en transformant profondément notre modèle de développement pour faire émerger un modèle plus résilient, en rupture avec les erreurs du passé. Un modèle où on ne pourra plus arbitrer les choix économiques par le seul critère du prix, sans considération de temps ou d'espace.

Dans cette reconstruction, le **Crédit Mutuel** sera présent et jouera collectif pour contribuer au bien commun en s'appuyant sur ses réseaux ancrés au plus près du terrain. Groupe multi-régional et multi-provincial, les territoires peuvent compter sur les 2064 caisses locales du **Crédit Mutuel**, établissements de crédit de plein exercice, et les 1874 agences **CIC**, toutes entités où 95% des décisions d'octroi de crédit se prennent directement sur place. Ce sont 24000 élus-bénévoles mutualistes et 83000 collaborateurs qui sont ainsi mobilisés pour la relance de l'économie locale.

Les initiatives régionales contribuent à la dynamique collective. Ainsi, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, regroupant 13 fédérations du **Crédit Mutuel**, a pris en février 2020 l'engagement fort de mettre fin au financement du charbon d'ici 2030 et a soldé près de 500 millions d'actifs liés indirectement au charbon.

Notre objectif est de créer un écosystème de confiance et une performance collective durable, qui concilie économie, social et environnement et qui articule court et long terme. Offrant ainsi un mutualisme renouvelé au service de la société qui nous entoure

Des services complémentaires

d'accès aux espèces

Les établissements s'efforcent de maintenir la meilleure accessibilité aux espèces. Pour compléter le réseau de DAB, les banques ont développé depuis de nombreuses années d'autres points de distribution d'espèces, notamment chez les commerçants ou débitants de tabac, ce qui contribue à renforcer l'accessibilité aux espèces dans certains territoires, en particulier en milieu rural.

Au réseau de DAB, s'ajoutent ainsi **25536 points de distribution d'espèces** à fin 2019, en hausse de 10,1% sur un an (Source : Banque de France), disponibles sur l'ensemble du territoire parmi lesquels :

- les Relais CA (ex-Points verts) du **Crédit Agricole** : près de 6000 sur l'ensemble du territoire national, dont 480 dans l'Anjou et le Maine par exemple ;
- l'offre Nickel de **BNP Paribas** disponible dans les bureaux de tabac partenaires : plus de 5 700 sur le territoire ;
- les Points Relais développés principalement par des fédérations de l'ouest du Crédit Mutuel : 326 au Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie et 140 au Crédit Mutuel Océan.

Au titre de sa mission d'aménagement du territoire, La Poste a l'obligation légale de maintenir au moins 17000 points de contact sur le territoire (comprenant 7740 bureaux de Poste) et de faire en sorte que « sauf circonstances exceptionnelles, pas plus de 10% de la population d'un département ne peut se trouver éloignée de plus de cinq kilomètres et de plus de vingt minutes de trajet automobile, dans les conditions de circulation du territoire concerné, des plus proches points de contact de La Poste ». Ce réseau couvre plus du tiers des communes rurales(1) et assure une accessibilité étendue aux espèces. Outre l'accès aux guichets des bureaux de Poste et aux milliers d'automates de La Banque Postale, les clients de la banque peuvent ainsi bénéficier d'un « service de dépannage » dans les autres points de contact et effectuer des dépôts et retraits dans les agences

(1) Soit les communes situées en zone de montagne, zone de revitalisation rurale et dans les autres espaces ruraux.

LE CASHBACK

Autorisé par la directive DSP2 et précisé par le décret du 24 décembre 2018, ce service reste pour l'instant un canal marginal mais permet aussi de faciliter l'accès aux espèces : il s'agit d'une opération de rendu de monnaie que le commerçant est libre de proposer ou non à ses clients. Un client qui réalise, par exemple, un achat d'un montant de 20€ peut demander s'il le souhaite un maximum de 60€ de cashback. L'opération carte portera alors sur un montant de 80€.

postales communales et intercommunales. De même, dans le cadre de la mission de service public d'accessibilité bancaire de La Banque Postale, les retraits et dépôts sont possibles dès 1,5€ sur le Livret A.

Des conventions avec les collectivités

Il existe aussi des conventions ad hoc entre établissements bancaires et collectivités afin de maintenir les DAB (en hors site, c'est-à-dire sans agence) ou d'installer un DAB au sein de mairies. Ces conventions diffèrent en toute logique les unes des autres et sont le résultat de négociations locales.

Parallèlement à l'adaptation du réseau d'automates opéré par les banques, des transporteurs de fonds proposent aux collectivités locales l'installation d'un DAB sur leur territoire. À mi 2020, on dénombre 27 DAB installés par des transporteurs de fonds en partenariat avec des collectivités locales. Ces offres constituent une solution complémentaire d'accès aux espèces pour certains territoires au volumes d'opérations réduits. (Source : Banque de France)

ACCOMPAGNER LES PROJETS DES MÉNAGES

Achat de leur résidence, changement de véhicule, financement des études ou de la rénovation énergétique de leur logement... les ménages français peuvent trouver des financements auprès de leurs établissements bancaires pour la réalisation de leurs projets.

Avec 1319 Mds€ d'encours à fin juin 2020, les crédits aux particuliers sont en hausse de 5,2% sur un an (Source : Banque de France). En plus forte dynamique que dans la zone euro, ils permettent de financer les besoins des ménages pour leur logement ou leurs projets de consommation.

47,4% des ménages détenaient un crédit en 2019 (Source : OCM, janvier 2020). Depuis le début de l'année 2020, les banques accordent chaque mois plus de 21 Mds€ de nouveaux crédits aux ménages (Source : Banque de France).

Le financement du logement

Les crédits à l'habitat sont dynamiques et s'élèvent à 1101 Mds€ à fin juin 2020, en progression de 5,9% sur un an (Source : Banque de France). La France se place en tête de la zone euro qui, elle, connait une croissance plus faible (+4,1%). (Source : BCE, à fin juin 2020)

Les emprunteurs bénéficient de taux d'intérêt très majoritairement fixes et particulièrement bas pour l'achat de leur logement : 1,26% en moyenne pour les prêts à taux fixe et à long terme, à fin juin 2020. Depuis 2012, les taux moyens ont été divisés par plus de trois. (Source : Banque de France)

Ce dynamisme du financement de l'habitat participe pleinement à la reprise observée dans le secteur du logement : le nombre de transactions sur le marché de l'immobilier résidentiel a atteint un nouveau pic historique de 1 065 000 ventes en 2019, bien au-delà de la moyenne de 802 000 observée depuis 2000. (Source : ACPR, Le financement de l'habitat)

Les entreprises bancaires du **Groupe BPCE**, avec ses principales marques **Banque Populaire** et **Caisse d'Épargne**, sont particulièrement dy-

namiques dans ce domaine : elles financent le projet immobilier de près d'un ménage sur quatre.

Afin de permettre aux Français ayant des revenus plus modestes de devenir propriétaires, les banques françaises distribuent dans toute la France le **prêt d'accession sociale (PAS)** à la propriété et le **prêt à taux zéro (PTZ)**. En 2019, près de 49 000 PAS et 93 000 PTZ ont été accordés. (Source: SGFGAS)

Le **Crédit Agricole** est un acteur majeur de ce marché représentant 31% des montants de PTZ (1440 M€) et 34% des montants de PAS (3286 M€) distribués en 2018.

La Banque Postale, avec 64 Mds€ d'encours de prêts immobiliers en 2019, accompagne les projets de nombreux clients avec une attention particulière aux plus modestes qui peuvent bénéficier du PTZ.



Source : Observatoire des crédits aux ménages

Des financements verts

pour les particuliers

Depuis longtemps, les banques sont mobilisées pour faciliter le financement de tous les projets environnementaux de leurs clients : éco-rénovation, véhicules propres, installations vertes... Elles assurent un rôle d'appui et d'accélérateur de la transition énergétique par leurs solutions de financement.

Partout en France, les réseaux bancaires sont formés et mobilisés pour la distribution des solutions de financements verts, y compris des dispositifs réglementés tels que l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) en faveur des particuliers ou des copropriétés. Concernant l'éco-PTZ, on observe une hausse très significative en 2019, avec 35 574 éco-PTZ distribués (versus 18 755 en 2018), soit +90% sur un an, dont plus de la moitié réalisée au 4ème trimestre, soit après la

réforme d'août 2019 demandée par la profession bancaire. (Source : SGFGAS)

Les particuliers peuvent trouver auprès de leur banque toute une gamme de financements spécifiques pour les travaux et équipements permettant de réaliser des économies d'énergie et de favoriser la mobilité verte. Citons à titre d'exemples: « Crédit Expresso Développement Durable » chez Société Générale, « Gamme verte » de La Banque Postale, « PREVair » des Banques Populaires et « Écureuil Crédit Développement Durable » des Caisses d'Épargne ou encore « Prêt Énergibio » chez BNP Paribas.

Pour les projets de rénovation énergétique de l'habitat des particuliers, les caisses régionales de **Crédit Agricole** proposent des éco-PTZ, des prêts économies d'énergie et de nouveaux crédits verts spécifiques. Avec leur partenaire SOLIHA (Solidaires pour l'habitat), elles favorisent la rénovation énergétique des logements pour les propriétaires à revenus modestes.

Domofinance, filiale de BNP Paribas Personal Finance et d'EDF, propose plusieurs types de prêt destinés à financer tous les travaux collectifs des collectivités ou des particuliers.

Natixis Assurances (Groupe BPCE) propose les garanties multirisques habitation pour les ins-

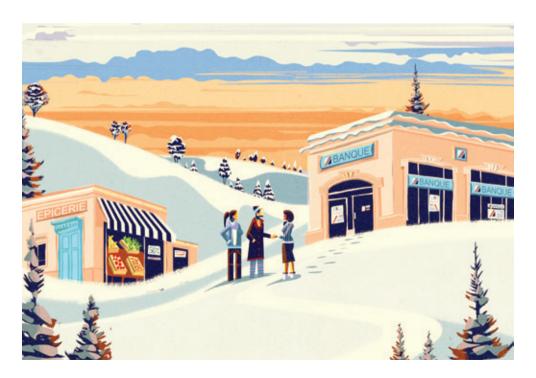
tallations favorisant le développement durable, comme les panneaux solaires.

Des outils d'aide à la décision sont aussi proposés, par exemple par La Banque Postale qui met à disposition de ses clients une plateforme digitale leur permettant un suivi spécifique de leur projet de rénovation.

En dehors des grandes métropoles, l'acquisition d'un véhicule est souvent un élément indispensable de la vie quotidienne et professionnelle. Les banques et leurs filiales proposent des solutions de financement à des taux d'intérêt avantageux pour son achat ou sa location longue durée.

Ces prêts peuvent comprendre le préfinancement de la prime de conversion, ou encore s'accompagner d'assurances auto spécifiques pour couvrir certaines pannes (composants électriques et électroniques du moteur, batterie). C'est le cas de l'offre des Banques Populaires avec AUTOVair ou des Caisses d'Épargne avec Écureuil Auto Développement Durable.

Au sein du **Groupe BPCE**, **Natixis Car Lease** propose en location des véhicules électriques ou hybrides (8% des véhicules loués à fin 2018). **Natixis Assurances** intègre des avantages tarifaires en faveur des particuliers dont le véhi-



Région	Total des dépôts	Dépôts à vue	$\textbf{Livrets}^{(1)}$
Île-de-France	891,2	494,8	157,5
Hauts-de-France	148,1	64,2	37,5
Grand-Est	175,8	67,2	42,8
Bourgogne-France-Comté	81,9	31,6	20,2
Auvergne-Rhône-Alpes	274,0	121,9	66,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	160,8	80,2	39,4
Occitanie	169,3	74,0	42,1
Centre-Val de Loire	77,4	30,0	20,0
Nouvelle-Aquitaine	181,4	78,8	43,7
Pays de la Loire	118,3	43,4	31,0
Bretagne	112,1	42,6	27,8
Normandie	87,3	34,6	22,4
Corse	9,5	5,6	1,8

Encours des dépôts dans les régions (à fin juin 2020 en Mds€)

Source : Banque de France

cule effectue moins de 8000 km par an. Par ailleurs, une économie pouvant aller jusqu'à 30% est proposée aux propriétaires de véhicules électriques.

Dès 2017, **BNP Paribas** a proposé à ses clients particuliers le Prêt Auto Écologique à 1% pour tout achat d'un véhicule neuf éligible au bonus écologique.

En tant que banque urbaine engagée pour le mieux-vivre en ville, LGL a conçu des offres « Ville durable » en faveur de la mobilité verte et de la transition énergétique. Ces offres, qui facilitent le financement des véhicules propres et de projets d'équipement, répondent à l'aspiration profonde des Français d'agir de façon plus responsable en faveur de l'environnement.

DES PRODUITS D'ÉPARGNE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

L'implantation régionale des banques leur permet de collecter l'épargne abondante des ménages, dont le taux en France s'élève a 15,7% (Source : Banque de France, premier trimestre 2020). Les banques proposent aussi des produits d'épargne solidaire pour donner du sens à ces dépôts.

À fin juin 2020, l'encours des dépôts en France métropolitaine s'élève à 2 486,9 Mds€ (+16,6% sur un an), dont 1168,9 Mds€ pour les dépôts à vue (+32,1% sur un an) et 552,2 Mds€ pour les livrets⁽²⁾ (+8,0%). (Source : Banque de France)

Des livrets d'épargne régionaux

Les banques proposent à leurs clients des produits d'épargne à vocation régionale : les fonds déposés contribuent ainsi au développement économique des acteurs du territoire (entreprises, associations...) dans une relation de proximité.

Avec le Livret sociétaire, les caisses régionales du **Crédit Agricole** permettent depuis 2011 à leurs sociétaires de participer au développement du territoire en contribuant au financement des entreprises et des associations de moins de cinq ans. Premier produit d'épargne du Crédit Agricole, ce Livret sociétaire atteint un encours de à 10.2 Mds€ à fin 2019.

Depuis 2014, les **Caisses d'Épargne** proposent à leurs clients de souscrire au compte sur livret régional. Offrant une rémunération équivalente au compte sur livret classique, il permet de sou-

(1) (2): Les "livrets" regroupent les livrets ordinaires, les livrets A, les livrets bleus et les livrets jeunes.

Frédéric Oudéa

Directeur général du Groupe Société Générale

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC ET POUR LES TERRITOIRES

« Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable, en apportant des solutions financières responsables et innovantes ». La raison d'être du groupe Société Générale définit le rôle que nous voulons jouer au service de nos clients et des territoires dans lesquels nous sommes implantés.

En tant que banquier, employeur et acteur citoyen de la vie locale, nous sommes engagés dans les transformations positives des territoires et contribuons aux multiples enjeux économiques, sociaux, environnementaux auxquels ils sont confrontés.

Nous accompagnons au quotidien sur le terrain la diversité de nos clients dans leurs projets et apportons un soutien particulier à l'entrepreneuriat. Banque des entrepreneurs depuis sa création, **Société Générale** s'attache à accompagner à chaque étape de leur cycle d'activité les professionnels, les artisans et les entreprises qui sont au cœur du tissu local. Soucieux de conserver des relations de proximité, le Groupe renforce son maillage local avec des espaces dédiés aux professionnels ou en créant des centres d'affaires régionaux pour la clientèle des entreprises.

En plein cœur de la crise du COVID, nous nous sommes mobilisés auprès de tous nos clients pour assurer une continuité d'activité et les soutenir dans cette période difficile. Au total, nous avons financé 1/6ème de l'ensemble des Prêts Garantis par l'Etat accordés aux entreprises soit près de 15 milliards d'euros.

Nous serons également présents pour accompagner la relance économique et contribuer à une croissance plus responsable et inclusive dans la durée.

Outre notre soutien à l'entrepreneuriat, nous participons au développement des écosystèmes locaux en contribuant au développement de la ville durable et à l'essor de la mobilité verte à travers notre filiale ALD.

Nous agissons aussi en employeur responsable. **Société Générale** investit massivement dans la formation pour développer l'employabilité de ses collaborateurs afin qu'ils évoluent tout au long de leur carrière. Nous participons concrètement à l'insertion professionnelle des jeunes en recrutant près de 2 000 alternants chaque année, un engagement que nous avons tenu à maintenir y compris cette année. D'autre part, notre Fondation d'entreprise soutient des projets locaux favorisant l'insertion professionnelle et l'éducation des personnes en difficulté, notamment des jeunes.

Enfin, nous avons à cœur de déployer dans les régions nos différents engagements associatifs. Partenaire du rugby depuis plus de 30 ans, Société Générale encourage ainsi la démocratisation de la pratique du rugby partout en France, en soutenant 20 Comités Régionaux de Rugby et près de 500 clubs amateurs. Notre partenariat national avec la Fédération Française Handisport se décline dans les régions afin de favoriser le développement de la pratique du sport par les jeunes en situation de handicap. Notre engagement pour la musique classique se traduit aussi par de multiples partenariats en région qui contribuent au rayonnement de la musique classique en France.

Construire l'avenir avec et pour les territoires, c'est le sens de l'engagement porté par nos collaborateurs dans toute la France. tenir directement le développement de son territoire sur des thématiques relatives, notamment, au numérique, à la santé ou à l'emploi.

Les Banques Populaires proposent à leurs clients des livrets dont les sommes recueillies sont principalement utilisées pour accompagner les entreprises locales, les artisans et les commerçants dans la réalisation de leurs projets.

Les deux fédérations du **Crédit Mutuel Arkéa** distribuent le livret La Vie d'Ici dont les sommes collectées permettent de proposer des prêts aux agriculteurs et entreprises innovantes locaux.

L'épargne solidaire au service

des territoires

De multiples produits d'épargne à vocation solidaire permettent aux clients de donner du sens à leur épargne sur leur territoire. Les fonds épargnés sont utilisés pour financer des entreprises de l'économie sociale ou solidaire (ESS), des activités en faveur de la santé, de l'environnement ou encore de l'insertion.

L'ensemble des banques distribuent ainsi le Livret de développement durable et solidaire (LDDS). Les fonds collectés s'élèvent à 116,6 Mds€ à fin juin 2020 (Source : Banque de France, France métropolitaine). Ils sont destinés :

- au financement des PME, notamment pour leur création et leur développement,
- au financement de projets contribuant à la transition énergétique ou à la réduction de l'empreinte climatique,
- au financement des personnes morales relevant de l'économie sociale et solidaire.

De manière globale, les placements d'épargne solidaire atteignent 15,6 Mds€ d'encours en 2019, en progression de 24% sur un an (Source : Baromètre de la finance solidaire, Finansol - La Croix). Cette épargne solidaire s'appuie sur des livrets ou des fonds dédiés. Elle est pour partie orientée vers des projets de transition énergétique et écologique, ou encore le secteur de la santé.

Le **Groupe BPCE** est leader de l'épargne solidaire en France, comme premier collecteur et comme premier gérant (selon le dernier baromètre Finansol):

15.6 Mds€

d'épargne solidaire en 2019, avec une collecte bancaire de +29% atteignant les 5,1 Mds€

Source : Baromètre de la finance solidaire, Finansol - La Croix

- produit labellisé par Finansol, le CODEVair, distribué par les **Banques Populaires**, permet aux clients d'orienter leur épargne vers la transition énergétique (financement des logements à basse consommation d'énergie et des véhicules peu ou pas émetteurs de gaz à effet de serre);
- depuis près de vingt ans, le Crédit Coopératif
 est leader des produits de la finance solidaire en
 France à travers sa gamme de produits AGIR à
 vocation sociale ou environnementale;
- Natixis Assurances (Groupe BPCE) inclut dans son offre de façon systématique, pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance-vie, un support en unités de compte bénéficiant d'un label d'État (labels ISR ou Greenfin);
- lancé en 1994, le fonds Insertion Emplois Dynamique géré par Mirova est un des premiers fonds solidaires dédié à la création d'emplois en France.

La gamme solidaire L'Autre Épargne du Crédit Agricole permet aux clients de reverser une partie de leurs dividendes à des associations à forte utilité sociale. Elle repose sur le contrat solidaire Predica et sur deux fonds communs de placement solidaires et de partage labellisés Finansol soutenant des projets portés par Habitat et Humanisme et la Banque alimentaire. Cette épargne a notamment aidé à financer l'aménagement d'une maison intergénérationnelle de 41 logements à Vergèze dans le Gard.

Le Livret d'Épargne pour les Autres (LEA) du Crédit Mutuel et du CIC et le Livret Solidaire du Crédit Mutuel de Bretagne permettent à leurs titulaires de donner chaque année tout ou partie des intérêts aux organismes d'utilité publique de leurs choix parmi une liste proposée, tout en conservant leur capital.

Le Service d'Épargne Solidaire de Société Générale, labellisé Finansol, offre la possibilité aux clients de reverser tout ou partie des intérêts de leur livret d'épargne à une, deux ou trois associations de leur choix parmi une liste. Les dons sont majorés de 10% par Société Générale.

Via son fonds Social Business France créé en 2014, BNP Paribas propose à ses clients de l'épargne solidaire finançant le développement d'entreprises engagées dans des projets à forte utilité sociale ou environnementale portant sur des domaines d'action sociale tels que l'accès à l'emploi, la protection de l'environnement, la microfinance, le soutien à l'entrepreneuriat, l'accès au logement, l'hébergement des personnes dépendantes, l'accès à la santé et au maintien de l'autonomie.

Le Service d'intérêts solidaires proposé par La Banque Postale permet aux détenteurs d'un Livret A, d'un LDDS ou d'un Livret d'épargne populaire (LEP) de reverser tout ou partie de leurs intérêts à une association reconnue d'utilité publique. Les dons peuvent notamment être reversés à des associations engagées dans la lutte contre l'exclusion bancaire, membres du club L'initiative contre l'exclusion bancaire, créé par La Banque Postale en 2012.

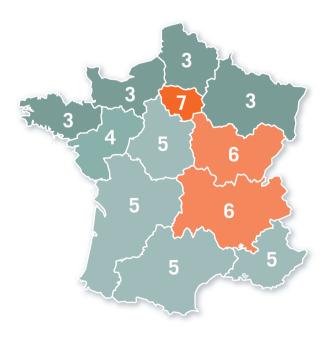
Les Fonds d'investissement

de proximité pour les PME

Depuis 2003, les Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) permettent aux épargnants de réduire leur impôt en investissant dans des fonds « fléchés » vers des PME situées dans une zone géographique comprenant jusqu'à quatre régions limitrophes. L'actif de ces fonds doit être constitué à 70% au moins par des titres de PME intervenant dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services (notamment services à la personne, aux collectivités et aux entreprises, informatique, sciences de la vie, chimie, environnement, énergie, agroalimentaire, économie numérique...).

Ce dispositif permet ainsi de soutenir le financement des PME régionales. À titre d'exemple, le Crédit Agricole propose des FIP pour les régions Ouest et Sud.

125 M€ ont été levés en 2019 par 13 FIP, répartis de manière assez homogène entre les régions, avec toutefois une prédominance pour les entreprises situées sur l'axe Île-de-France, Bourgogne-Franche Comté, Auvergne-Rhône-Alpes. Ce montant, en net recul depuis 2017, s'explique notamment par la suppression du dispositif fiscal ISF PME. (Source : AFG, France Invest, Levées de capitaux par les FCPI et FIP en 2019)









Régions d'investissements des 13 FIP ayant levé des fonds

en 2019

Source: AFG - France Invest, Levées de capitaux par les FCPI et FIP